



Police

Police Locale
Zone de Police 5288
«Pays de Herve»
Direction Générale

POUR INFORMATION

Avenue Dewandre 49
4650 Herve
Tél. 087 34 35 00
Fax 087 34 36 27
zp.paysdeherve@police.belgium.eu
www.police-paysdeherve.be

28 NOV. 2023

Secrétariat

Nos références Srt ZP- ()349
Votre lettre du
Vos références

Votre correspondant
Téléphone
Fax
E-mail

Consultante Chrystelle GRETRY
087 343500
087 343627
Zp.paysdeherve@police.belgium.eu

Objet : Conseil de Police du 14 Décembre 2023 - Information

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 27 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un Service de Police Intégré, structuré à deux niveaux, nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour du prochain Conseil de Police de la Zone de Police « Pays de Herve » qui se tiendra le **14 Décembre 2023 à 18.30 H dans la salle de réunion de la Direction de la Zone de Police, Avenue Dewandre 49 à 4650 HERVE (Local 2.2 – 2^e Etage).**

Cette séance aura donc lieu sous forme de réunion physique. Toutefois, le Collège de Police attire l'attention sur le strict respect des mesures et recommandations dans le cadre de la lutte contre le coronavirus Covid-19 qui seront d'application.

L'ordre du jour est établi comme suit :

Séance publique

1. Approbation du PV du Conseil de Police du 18 octobre 2023
2. Mobilité 05/2023 Erratum – Recrutement de 2 (deux) cadres moyens « Polyvalents » – Ouverture d'emploi – Décision

Séance à huis clos

3. Mobilité 04/2023 – Recrutement de 1 (un) Cadre de Base « Polyvalent » à défaut de candidats déclarés « Aptes » par la commission de sélection lors de la mobilité 03/2023 – Attribution de l'emploi – Décision

4. Mobilité 04/2023 - Recrutement de 1 (un) Cadre de base spécialisé « Membre SER » pour le Service Enquête et Recherche sous réserve d'un départ par voie de mobilité d'un INP spécialisé membre du Service Enquête et Recherche – Attribution de l'emploi – Décision
5. Constitution de partie civile par la zone de police (02/2023) suite à la fixation de l'affaire à l'audience du 1er décembre 2023 (Courrier PR Liège – Div Verviers du 25 octobre 2023) – Ratification de la décision du Collège de Police du 22 Novembre 2023
Exemption d'un INPP pendant 22 jours, atteinte à l'image de la police avec publicité directe suite à la rébellion du 08 mai 2022
6. Accident de travail d'un membre du personnel du 04 mars 2023 – Arrêté N° 16 du 14 décembre 2023
7. Accident de travail d'un membre du personnel du 01 juin 2023 – Arrêté N° 17 du 14 décembre 2023

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

PAR LE COLLEGE

La Secrétaire,
C.GRETRY



Le Président,
M. DROUGUET

